

**LES ESPECES DE
LA FAUNE
Atlas – Partie 2**

LE VESPERTILION (ou MURIN) A OREILLES ECHANCREES
(*Myotis emarginatus*)

Présence à proximité, potentiel sur le périmètre du site

Classification

Mammifère

Code Natura 2000 : 1321

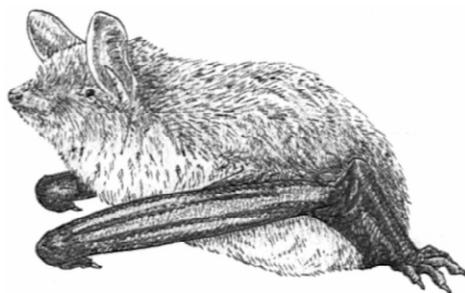
Description et écologie

Description de l'espèce : cette chauve-souris rousse de taille moyenne se caractérise par ses oreilles assez grandes et échancrées sur le bord postérieur externe. Elle n'est active que pendant six mois de l'année (du printemps à l'automne). C'est l'espèce la plus tardive pour sa reprise d'activité. Cette espèce grégaire se regroupe dans les gîtes qu'elle occupe par petites colonies. Ce Vespertilion est nocturne et ne sort qu'une fois la nuit complète et rentre dans son gîte une heure avant le levé du jour. Au court de la période estivale, il est très actif il chasse et prospecte tout au long de la nuit. Cette espèce est spécialisé et se nourrie essentiellement de diptères et d'arachnides.

L'espèce, relativement sédentaire et extrêmement fidèle à son gîte, rentre en léthargie de l'automne au début du printemps. Lors de la période de reproduction les femelles se regroupent en colonies. La fécondation a lieu à l'automne et probablement jusqu'au printemps, la mise bas s'effectue de la mi-juin à fin juillet.

Exigences écologiques : le Vespertilion à oreilles échancrées se développe préférentiellement dans les espaces en mosaïque associant milieux boisés, plutôt de type feuillus à larges branchages, milieux plus ouverts (tels que les lisières de bois, les zones de bocage, ainsi que des ripisylves) et habitats périurbains constitués de jardins ou de parcs.

Les gîtes d'hibernation sont principalement des cavités, naturelles ou artificielles, bénéficiant d'une obscurité totale, dont la température varie jusqu'à 12°C et l'hygrométrie est proche de la saturation. Ces cavités ne doivent être que faiblement ou nullement ventilées. Les exigences concernant les sites de reproduction sont moins exigeants. L'espèce ne craint pas les espaces bâtis mais est sensible au dérangement.



Source : *Inventaire de la faune de France*, Nathan, MNHN, Paris, France, 1992

Evolution historique et répartition

Le Vespertilion à oreilles échancrées est assez bien réparti dans toute l'Europe, mais ses effectifs restent peu élevés et sont en régression dans certains pays de l'Est, ce qui est préoccupant lorsque l'on sait qu'il est dans sa limite de répartition.

Les effectifs des populations peuvent être très variables, au cours d'une même année, entre la saison estivale et l'hiver.

Cette espèce n'a, à ce jour, été contactée qu'à une seule reprise avec deux individus observés dans le Pont de Joze le 13 juin 1995 par Chauves-Souris Auvergne. Depuis, l'espèce n'a pas été re-contactée sur le secteur, son statut local restant à préciser.

Habitat et dynamique naturelle de l'habitat de l'espèce

L'espèce affectionne pour la chasse les paysages semi-ouverts, présentant une forte diversité de milieux naturels (bocage, abords de parc et jardins...). Elle fréquente les vallées alluviales et les massifs forestiers, préférentiellement ceux entrecoupés de zones humides. Elle prospecte les arbres aux branchages ouverts tels que les saules, les noyers, les tilleuls et les chênes. Son biotope s'élargit aussi aux rivières et aux points d'eau car ce sont des sites privilégiés pour la chasse.

Les gîtes occupés d'hibernation sont généralement des cavités souterraines naturelles (grottes) ou artificielles (caves, tunnels, ponts...). Les sites de reproduction sont de nature variée (combles chauds, greniers, églises...).

Relations avec l'homme et atteintes à l'espèce

L'espèce peut être sensible à la disparition de gîtes de reproduction épigés pour cause de rénovation de vieux bâtiments, à la disparition des milieux de chasse ou des proies par extension locale de la monoculture, qu'elle soit céréalière ou forestière, ainsi que par la disparition de l'élevage extensif. Ceci ne semble pas être le cas sur le site.

Facteurs d'évolution et menaces de dégradation

	<i>Facteurs qui contribuent à l'état de conservation favorable</i>	<i>Facteurs qui contrarient l'état de conservation favorable</i>
<i>Facteurs naturels</i>	Présence de cavités naturelles. Mosaique de milieux ouverts à fermés avec des lisières et corridors boisés.	Prédation lors des déplacements ou sur les colonies de mise-bas.
<i>Facteurs humains</i>	Préservation des gîtes (grilles de protection), mise en place de gîtes artificiels. Gestion extensive des milieux. Pâturage des prairies par les bovins (diversification de structure de la végétation et apport de fèces favorable aux insectes). Maîtrise de la fréquentation humaine dans les gîtes. Information et sensibilisation.	Dérangement (fréquentation, éclairage). Restauration ou aménagement de cavités, non adaptés ou en période défavorable. Diminution des ressources alimentaires (intoxication par les pesticides, intensification de l'agriculture, retournement des herbages, utilisation de vermifuge à base d'ivermectine). Banalisation du paysage et régression des corridors boisés utilisés pour se déplacer. Limitation des accès à certains gîtes.

Etat de conservation et responsabilité du site

Depuis 1995, l'espèce n'a pas été re-contactée sur le secteur, l'état de sa population reste donc à préciser.

Statut et enjeu patrimonial

Rare et en fort déclin dans l'est de l'Europe, la situation de l'espèce semble plus favorable localement dans les vallées du Cher et de la Loire ainsi qu'en Charente-Maritime. Cette espèce semble se révéler comme être un bon indicateur de la dégradation des milieux. C'est une espèce rare en Auvergne qui est inscrite sur la liste rouge des espèces menacées (catégorie « vulnérable »).